

## **Notice: Information de l'utilisateur**

### **Sabal-Homaccord** Solution buvable en gouttes

#### **Veillez lire attentivement cette notice avant de prendre ce médicament car elle contient des informations importantes pour vous.**

Vous devez toujours prendre ce médicament en suivant scrupuleusement les informations fournies dans cette notice ou par votre médecin ou votre pharmacien.

- Gardez cette notice. Vous pourriez avoir besoin de la relire.
- Adressez-vous à votre pharmacien pour tout conseil ou information.
- Si vous ressentez un quelconque effet indésirable, parlez-en à votre médecin ou votre pharmacien. Ceci s'applique aussi à tout effet indésirable qui ne serait pas mentionné dans cette notice. Voir rubrique 4.
- Vous devez vous adresser à votre médecin si vous ne ressentez aucune amélioration ou si vous vous sentez moins bien après 7 jours.

#### **Que contient cette notice ?**

1. Qu'est-ce que Sabal-Homaccord, gouttes et dans quels cas est-il utilisé
2. Quelles sont les informations à connaître avant de prendre Sabal-Homaccord, gouttes
3. Comment prendre Sabal-Homaccord, gouttes
4. Quels sont les effets indésirables éventuels ?
5. Comment conserver Sabal-Homaccord, gouttes
6. Contenu de l'emballage et autres informations

#### **1. Qu'est-ce que Sabal-Homaccord, gouttes et dans quels cas est-il utilisé**

Sabal-Homaccord est un médicament homéopathique contenant des composants traditionnellement utilisés en cas de problèmes de la prostate et irritabilité de la vessie.

Ce médicament homéopathique est utilisé selon les principes de la médecine biorégulatoire.

Vous devez vous adresser à votre médecin si vous ne ressentez aucune amélioration ou si vous vous sentez moins bien après 7 jours.

#### **2. Quelles sont les informations à connaître avant de prendre Sabal-Homaccord, gouttes**

##### **Ne prenez jamais Sabal-Homaccord, gouttes**

si vous êtes allergique aux substances actives ou à l'un des autres composants contenus dans ce médicament mentionnés dans la rubrique 6.

##### **Avertissements et précautions**

Adressez-vous à votre médecin ou pharmacien avant de prendre Sabal-Homaccord, gouttes.

- N'utilisez pas ce médicament de façon prolongée sans l'avis de votre médecin.
- Ce médicament contient 45 % de vol d'éthanol (alcool), c.-à-d. jusqu'à 178 mg par dose (de 10 gouttes), ce qui équivaut à 4,5 ml de bière ou 2 ml de vin par dose (se basant sur un pourcentage volumique d'alcool de respectivement 5 % et 12 % en éthanol). Dangereux en cas d'utilisation chez les sujets alcooliques. A prendre en compte chez les femmes enceintes ou allaitant, les enfants et les groupes à haut risque tels que les insuffisants hépatiques ou les épileptiques.
- Avant d'utiliser Sabal-Homaccord, il faut évaluer le caractère bénin ou malin de l'affection.
- Il est recommandé de consulter régulièrement votre médecin pour un examen de contrôle. Ceci vaut en particulier lorsque l'urine contient du sang ou s'il est question d'une rétention urinaire aiguë.
- Veuillez consulter votre médecin si une des mises en garde mentionnées ci-dessus est d'application pour vous, ou si elle l'a été dans le passé.

### **Enfants et adolescents**

Ce médicament ne doit pas être utilisé chez les enfants et les adolescents de moins de 18 ans.

### **Autres médicaments et Sabal-Homaccord, gouttes**

Informez votre médecin ou pharmacien si vous utilisez, avez récemment utilisé ou pourriez utiliser tout autre médicament.

La prudence est recommandée lors de l'utilisation de médicaments contenant le fruit de palmier de Floride (Sabal serrulata) en association avec la warfarine (un anticoagulant), car des cas d'augmentation de l'INR ont été rapportés.

### **Sabal-Homaccord, gouttes avec des aliments et boissons**

Selon les données connues, ce médicament peut être utilisé en association avec des aliments et des boissons.

### **Grossesse, allaitement et fertilité**

Si vous êtes enceinte ou que vous allaitez, si vous pensez être enceinte ou planifiez une grossesse, demandez conseil à votre médecin ou pharmacien avant de prendre ce médicament.

Il n'existe pas de données concernant l'effet de Sabal-Homaccord, gouttes sur la fertilité, la grossesse et l'allaitement. Aucun effet sur la fertilité, la grossesse et l'allaitement n'est attendu dans la mesure où les dilutions homéopathiques des composants de ce médicament ne présentent aucune toxicité connue. Pour autant que l'on sache, Sabal-Homaccord, gouttes peut être utilisé, selon la posologie indiquée, au cours de la grossesse et de l'allaitement.

### **Conduite de véhicules et utilisation de machines**

Il n'existe pas de données indiquant que Sabal-Homaccord, gouttes puisse altérer l'aptitude à conduire ou à utiliser des machines.

### **Sabal-Homaccord, gouttes contient de l'éthanol**

Ce médicament contient 45 % de vol d'éthanol (alcool), c.-à-d. jusqu'à 178 mg par dose (de 10 gouttes), ce qui équivaut à 4,5 ml de bière ou 2 ml de vin par dose (se basant sur un pourcentage volumique d'alcool de respectivement 5 % et 12 % en éthanol). Dangereux en cas d'utilisation chez les sujets alcooliques. A prendre en compte chez les femmes enceintes ou allaitant, les enfants et les groupes à haut risque tels que les insuffisants hépatiques ou les épileptiques.

## **3. Comment prendre Sabal-Homaccord, gouttes**

Veillez à toujours prendre ce médicament en suivant exactement les instructions de cette notice ou les indications de votre médecin ou pharmacien. Vérifiez auprès de votre médecin ou pharmacien en cas de doute.

### **Posologie pour adultes :**

Prendre 10 gouttes 3x par jour.

Les gouttes peuvent être utilisées pures ou diluées dans une petite quantité d'eau, puis tenues dans la bouche pendant quelques secondes avant d'avalier.

Veillez consulter votre médecin ou pharmacien avant d'utiliser ce médicament. Pas d'utilisation prolongée sans avis médical.

### **Utilisation chez les enfants et les adolescents**

Ce médicament ne doit pas être utilisé chez les enfants et les adolescents de moins de 18 ans.

### **Si vous avez pris plus de Sabal-Homaccord, gouttes que vous n'auriez dû**

Selon l'homéopathie, l'effet est lié à la dilution et non à la posologie. Si vous avez utilisé plus de Sabal-Homaccord, gouttes que la dose recommandée, l'effet ne sera pas plus fort.

En cas d'ingestion accidentelle du contenu entier de ce flacon, des signes de mouvements non coordonnés et des changements de comportement peuvent apparaître. Dans ce cas, prenez immédiatement contact avec un médecin ou avec le Centre Antipoisons (070/ 245 245).

**Si vous avez oublié de prendre Sabal-Homaccord, gouttes**

Ne prenez pas de dose double pour compenser la dose que vous avez oublié de prendre.

**Si vous arrêtez de prendre Sabal-Homaccord, gouttes**

L'arrêt du traitement n'entraîne pas d'effets particuliers.

Si vous avez d'autres questions sur l'utilisation de ce médicament, demandez plus d'informations à votre médecin ou à votre pharmacien.

#### **4. Quels sont les effets indésirables éventuels ?**

Comme tous les médicaments, ce médicament peut provoquer des effets indésirables, mais ils ne surviennent pas systématiquement chez tout le monde. Des effets indésirables fréquents (observés chez 1 à 10 patients sur 100) ont été rapportés avec des médicaments contenant le fruit de palmier de Floride (Sabal serrulata). Parmi ceux-ci figurent la douleur abdominale (ventre) et les maux de tête.

**Déclaration des effets secondaires**

Si vous ressentez un quelconque effet indésirable, parlez-en à votre médecin ou à votre pharmacien. Ceci s'applique aussi à tout effet indésirable qui ne serait pas mentionné dans cette notice. Vous pouvez également déclarer les effets indésirables directement via le système national de déclaration :

Agence fédérale des médicaments et des produits de santé

Division Vigilance

EUROSTATION II

Place Victor Horta, 40/40

B-1060 Bruxelles

Site internet: [www.afmps.be](http://www.afmps.be)

e-mail: [patientinfo@fagg-afmps.be](mailto:patientinfo@fagg-afmps.be)

En signalant les effets indésirables, vous contribuez à fournir davantage d'informations sur la sécurité du médicament.

#### **5. Comment conserver Sabal-Homaccord, gouttes**

Ce médicament ne nécessite pas de précautions particulières de conservation concernant la température.

A conserver dans l'emballage d'origine. Conserver le flacon soigneusement fermé.

Tenir ce médicament hors de la vue et de la portée des enfants.

N'utilisez pas ce médicament après la date de péremption indiquée sur l'emballage après EXP. Les deux premiers chiffres indiquent le mois et les quatre suivants, l'année. La date de péremption fait référence au dernier jour de ce mois.

Ne jetez aucun médicament au tout-à-l'égout ou avec les ordures ménagères. Demandez à votre pharmacien d'éliminer les médicaments que vous n'utilisez plus. Ces mesures contribueront à protéger l'environnement.

#### **6. Contenu de l'emballage et autres informations**

**Ce que contient Sabal-Homaccord, gouttes**

Les substances actives de 100 g de solution sont: Sabal serrulata Ø 0,9 g; Sabal serrulata D10, Sabal serrulata D30 à 0,3 g; Hepar sulphur D10, Hepar sulphur D15, Hepar sulphur D30, Hepar sulphur D200 à 0,7 g.

Les autres composants (excipients) sont : Aqua purificata, Ethanolum.

**Comment se présente Sabal-Homaccord, gouttes et contenu de l'emballage extérieur**

Solution buvable en gouttes.

Emballage de 30 ml ou 100 ml.

Voie orale/buccale.

Certains emballages peuvent ne pas être commercialisés.

**Titulaire de l'autorisation de mise sur le marché et fabricant**

Heel Belgium nv

B-9031 Drongen (Gent)

Tél.: 09/265 95 65

Fax: 09/223 00 76

E-mail: [info@heel.be](mailto:info@heel.be)

**Numéro d'autorisation de mise sur le marché**

HO-BE504142

**Mode de délivrance**

Médicament non soumis à prescription médicale.

**La dernière date à laquelle cette notice a été révisée est janvier 2017.**